



Tél : 03.21.91.66.98

Fax: 03.21.87.26.98

COMMUNE DE LONGFOSSE-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 8 avril 2016

L'an deux mil seize, le 8 avril 2016, à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Jean-Claude PRUVOST, Maire, en suite de convocation en date du 31 mars 2016, dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Nathalie Blanchet, Olivier Pérart, Sabrina fertin donnant pouvoir à Laurent Pinat, Sylvie Chochoy à Anita Thomas, Geoffrey Seris à Thierry Cléton.

M Véronique Sagot est élue secrétaire.

M Sagot Véronique est élue secrétaire.

1) **Approbation de la précédente réunion**, un élu demande pourquoi les propos d'un élu n'ont pas été relatés dans le compte rendu, Mr le Maire répond que l'objet de son intervention n'était pas à l'ordre du jour.

2) **Installation d'un conseiller municipal** suite à la démission de Mme Manidren. Pour les communes de plus de 1000 habitants, c'est le suivant de liste qui est désigné pour remplacer le conseiller démissionnaire, la suivante de liste « pour Longfossé » est Mme Sylvie Chochoy qui est installée conseillère municipale.

3) **Information sur la composition des commissions** suite à l'arrivée des nouveaux conseillers

Mr Sébastien Lacroix :

- commission des travaux,
- commission environnement
- commission Sapin.
- et commission des personnes de notre commune susceptible d'être jurés d'assises.

Mme Véronique Sagot :

- commission des travaux et du cadre de vie,
- commission animation communale, sportive,
- commission d'appel d'offres comme suppléante.

La question est posée sur l'évolution des commissions. M le Maire n'est pas contre mais il faut que ce soit acté.

4) Installation d'un nouveau membre, élu au CCAS : M Sébastien Lacroix est élu à l'unanimité, au conseil d'administration :

Les membres du conseil d'administration pour les élus sont : Anita Thomas, Laurent Pinat, Anita Boudin et Sébastien Lacroix.

5) Comptes administratifs de l'année précédente des budgets communaux.

Vote des comptes administratifs 2015 donnés par Me Caroline Menuge, adjointe aux finances.

- M14 2015 (budget général)

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 320 804.82

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 105 546.56

EXCEDENT TOTAL : 215 258.26

Le compte administratif a été voté à l'unanimité : 12 voix pour.

-BUDGET EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT : 11 284.07

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 120 723.02

EXCEDENT TOTAL : 109 438.95

Le compte administratif a été voté à l'unanimité : 12 voix pour.

-BUDGET NON COLLECTIF (SPANC)

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 20 423.20

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 17 708.78

EXCEDENT TOTAL : 38 131.98

Le compte administratif a été voté à l'unanimité : 12 voix pour.

6) Vote des comptes de gestion 2015, du trésorier de Desvres, à l'unanimité, (13 voix pour).

7) L'adjointe aux finances propose d'affecter les résultats, dans leur section respective pour les budgets.

M14 (budget général) : soit le déficit 105 546.56€ au compte de l'investissement 1068, et l'excédent 215 258.26 € au compte du fonctionnement.

Le conseil valide à l'unanimité : 13 pour.

8) Vote des taux de la fiscalité locale.

Nous avons reçu un état des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016. Le produit à taux constant est de 194 761€ pour la taxe d'habitation ; la taxe foncière bâtie de 230 269€, de la taxe foncière non bâtie de 21 611€, soit un total de 446 641€ de recettes annoncés. Pour pallier aux pertes de recettes, une augmentation de 1% des taux d'imposition est proposée par le Maire, soit une recette supplémentaire de 4 434€ environ.

9) Vote des budgets primitifs :

Le montant de la DGF a été reçu par mail ce jeudi est de 72 000 € (moins 20%), (pour le calcul, il y a 21 critères). Suite au courrier de Mr le Maire en Préfecture, la réponse de la Préfète est détaillée : la commune a un potentiel financier élevé de 632 € alors que d'autres sont entre 431 € et 468 €. La part des salaires des habitants de la commune intervient également dans le calcul, de même que les subventions obtenues et l'endettement.

M Caroline Menuge donne lecture des divers budgets primitifs :

a) **M14 communal** : Dépenses, recettes de fonctionnement : 1 121 073 €

Dépenses, recettes d'investissement : 299 133 €.

Total : 1 420 206 €

Monsieur le Maire annonce une gestion stricte des dépenses.

Après vote à mains levées : 4 contre, 1 abstention, 8 pour.

Un miroir est demandé au virage de l'Eglise pour les piétons, à voir lors d'une réunion de commission de travaux.

b) **budget d'assainissement non-collectif SPANC** :

Dépenses, recettes de fonctionnement : 20 483 €

Dépenses, recettes d'investissement : 17 809€

Total : 38 292 €

Le budget est voté, soit 13 voix pour.

Les budgets sont votés à l'unanimité, avec la reprise des excédents antérieurs.

c) **budget d'assainissement collectif** :

Dépenses, recettes de fonctionnement : 69 670 €

Dépenses, recettes d'investissement : 152 699 €

Total : 222 369 €

Le budget est voté à 13 voix pour.

La commission sapin se réunira pour l'eau potable étant donné les difficultés d'équilibrer le budget.

10) **Vote des subventions** : Maintien du montant des subventions de 2015 pour l'année 2016. Après débat, le vote est de : 2 contre et 11 pour.

11) **Délibérations suite à la mise en concurrence pour la réfection de la rue de l'Eglise (2ème partie)**. La réunion d'ouverture de plis a eu lieu le 15 mars, 4 entreprises ont répondu : Eiffage, Eurovia, Leroy TP et Colas. L'entreprise Eurovia est le moins disant. Une différence de 20 000€. Une deuxième réunion a eu lieu le 22 mars pour étudier la différence de prix au niveau financier et technique. Travaux avec bitume de 8 cm, busage et parking gravillonné au prix de 47 856 € TTC.

Eurovia est retenu par la commission et validé par le conseil municipal.

12) **Délibération pour achat de fournitures, de produits d'entretien dans le cadre d'une commande groupée au niveau d'un EPCI**, accord du conseil municipal.

13) Bilan des activités de la commission des fêtes, les foulées, course aux œufs.

- **Les 15 km de Longfossé** : Un succès avec 329 participants : beaucoup d'achats de lots dû à la rareté des dons, des subventions , l'achat de brassards, le déficit est de 370 €. M Crouin remercie la commune, Longfossé animation et les bénévoles pour leur aide. Il est prévu un changement de date pour les foulées, elles auront lieu le 29 janvier 2017.
- **La course aux œufs**, il a été distribué 89 poules et chocolats malgré la tempête.
- **La fête au village** : L'adjoint aux fêtes rappelle que le compte rendu a été fait le 14 septembre 2015, déficit de 694 € 68 a été constaté à cause du mauvais temps survenu pendant la fête.

14) Informations diverses.

- Sur l'avancement des travaux du Molinet, concernant le traitement de l'eau usée du forage du Molinet.
- Un élu intervient sur les compteurs Linky : leur coût, les ondes néfastes. La commune n'est pas engagée dans l'installation, c'est une décision d'état, les compteurs appartenant à ERDF. Mr le Maire fait lecture d'un courrier de la FDE, les compteurs Linky permettent de voir les consommations en direct et de gérer la production et la distribution de l'énergie électrique.